



SECTION
DE LA
SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint-Exupéry)

Syndicat National
Force Ouvrière
des Finances Publiques

1 FO pour tous

Juillet 2017 - n°29

Sommaire :

- 1) Vie quotidienne : lancement du site Bercy Numérique
- 2) Fiscalité : le report du PAS impacte l'imposition des revenus 2017 et 2018
- 3) Social : EPAF s'offre au marché du tourisme !
- 4) Brèves : chiffres clés

Dossier du mois : Groupe de travail « HANDICAP » du 31.05.2017

1) Vie quotidienne : lancement du site Bercy Numérique

Le numérique a envahi notre quotidien et change notre rapport au monde. Sur Bercy Numérique vous trouverez de l'information en continu sur le numérique. Vous découvrirez également des retours d'expérience, des initiatives innovantes avec des témoignages de vos dirigeants, d'experts de vos directions et de collègues qui raconteront leur « vécu numérique » au quotidien. Vous pourrez aussi tester vos connaissances avec un parcours en ligne, ludique et interactif. Le premier module est accessible dès à présent. Enfin, vous pourrez, si vous le souhaitez, aller plus loin grâce aux formations proposées par l'IGPDE. Le portail Bercy Numérique est ouvert à tous les agents de nos deux ministères.

2) Fiscalité : le report du PAS impacte l'imposition des revenus 2017 et 2018

Le report de l'ensemble de ce dispositif au 1^{er} janvier 2019 ne modifie pas seulement le calendrier de la réforme mais devrait nécessairement impacter l'impôt dont les contribuables auront à s'acquitter au titre de leurs revenus des années 2017 et 2018 :

- L'impôt sur les revenus de 2017 devrait être intégralement mis en recouvrement en 2018 (le report des mesures relatives à l'année de transition, parmi lesquelles figure le CIMR, devrait logiquement conduire à appliquer ce crédit d'impôt exceptionnel non plus à l'imposition des revenus courant de 2017 mais à celle des revenus de l'année 2018).
- Les régimes d'acomptes provisionnels et de prélèvement mensuel devraient être rétablis en 2018.
- L'année 2019 deviendrait l'année de transition vers le prélèvement à la source.

Pour **FO Finances**, cette décision est le moins que le Premier Ministre pouvait faire pour éviter un crash fiscal inévitable !

FO Finances a toujours annoncé que les délais initiaux étaient intenable pour une réforme dont il serait bien difficile de trouver des arguments de simplification pour les entreprises et les contribuables.

Encore aujourd'hui, outre les inconnus sur la faisabilité du dispositif au niveau des systèmes informatiques, de nombreux cas particuliers n'ont toujours pas de réponse.

Pour **FO Finances**, au-delà d'un report certes bienvenu, l'abandon de cette réforme demeure la solution la plus appropriée.

Fédération des Finances : ACTUALITE 07-2017

3) **Social** : EPAF s'offre au marché du tourisme !

Le conseil de surveillance de l'EPAF s'est réuni le 08 juin 2017 pour valider le rapport sur l'activité et les comptes 2016.

Rappelons qu'EPAF a monté un projet d'achat d'un Centre de vacances de Vendres pour moitié avec le Ministère de la Justice, avec le montage d'une Société Civile Immobilière (SCI) et par la suite d'une Société par Action Simplifiée (SAS) pour la gestion.

Le centre de vacances de Vendres (34) a ouvert à l'été 2016 et a suscité beaucoup d'engouement de sorte qu'il a affiché complet. Pourtant, le constat a été fait qu'en dehors de la période estivale, il existe une forte désaffection.

Dans ce cadre, et sans concertation avec les Fédérations, EPAF a décidé de proposer l'ouverture de réservations sur un site de vente en ligne pour la basse et moyenne saison. Rien que cela !

Voilà que des fonds publics financent aujourd'hui des séjours de vacances strictement privés, drôle de conception du tourisme social ministériel !

L'objectif n'est pas resté caché bien longtemps !

Pourtant, les fonds investis dans ce centre auraient été bien plus utiles ailleurs comme, par exemple, réhabiliter les centres de vacances propriété d'EPAF qui en ont besoin, ou remettre sur pieds les séjours linguistiques ou mieux, améliorer la prise en charge des frais d'acheminement des colons, autant de revendications portées par **FO FINANCES** depuis des années !

Encore une belle occasion ratée.

Faut-il rappeler que seule **FO FINANCES** s'était opposée au projet initial tout comme pour l'autonomisation des associations en 2006 ?

Fédération des finances : LA LETTRE DE L'ACTION SOCIALE 08-2017

4) **Brèves** : Chiffres clés

45 % : des accidents de travail sont liés à des manutentions manuelles.

35 % : des accidents de travail sont liés à des chutes de plain-pied ou de hauteur.

98 % : des maladies professionnelles sont des TMS.

Source: CnamTS 2015

Dossier du mois : Convention BERCY-FIPPHFP 2017/2019 : des améliorations actées, les moyens doivent suivre !

Suite à la réunion du 28 avril dernier, ce groupe de travail a permis au Ministère de présenter aux Fédérations sa nouvelle version de Convention 2017/2019, transmise le 5 mai dernier au FIPPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) que son Comité national du 27 juin, sera chargé de valider.

FO Finances a ainsi pu constater que cette version tenait compte de ses amendements, tant sur la forme que sur le fond. En effet, des éléments ont été modifiés, rajoutés ou bien étoffés.

Il en est ainsi de l'abandon de la forme « questions-réponses » du document, canevas-type peu adapté à notre Ministère, au profit d'un plan plus clair et plus structuré. Tout comme le nouveau libellé de la Convention, « plan d'action triennal pour le recrutement, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap » qui se substitue au simple « plan d'action » initial, ce qui correspond mieux aux actions et objectifs des Ministères de Bercy en la matière.

Des éléments indispensables permettant d'améliorer la Convention ont été rajoutés reprenant l'essentiel des amendements de **FO Finances** :

1. le rappel de l'importance des groupes de travail directionnels dans la mise en œuvre de la politique ministérielle du handicap ;
2. des tableaux chiffrés relatifs aux effectifs des Ministères Économique et Financier par catégorie, sexe et par Direction Générale ainsi que des tableaux de recrutement d'agents BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) de 2014 à 2016, par Direction Générale ;
3. le rappel des actions des Directions : DGFIP ; DGDDI ; INSEE et Secrétariat Général ;
4. le tableau du bilan des aides gérées par la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées) ;
5. la décision des Ministères de créer un réseau inter-directionnel de « correspondants accessibilité numérique » ;
6. l'engagement de présenter la Convention aux différentes instances : CTM ; CHSCT-M et groupes de travail directionnels ;
7. des éléments relatifs à l'aide à la préparation aux concours et à la scolarité des agents en situation de handicap mais encore insuffisamment développé pour **FO Finances** ;
8. la mise en valeur du rôle et des compétences des 200 « correspondants handicap », dont la lettre de mission sera annexée à la Convention ;
9. le rôle d'expertise des SAMETH (Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) ;
10. un développement plus précis de la partie consacrée aux ESAT (Établissements et Services d'Aides par le Travail) et à leur activité à Bercy ;
11. un rappel des actions menées par l'action sociale : prêt d'adaptation des logements et aides pour faciliter le départ en vacances dans le cadre des SRIAS ;
12. des précisions concernant les diverses actions de communication réalisées et pérennisées :
 - Réunion Handi Pacte sur le télétravail et le recrutement,
 - Forum pour l'emploi et salon du handicap,
 - Participation de la CRIPH au séminaire des Médecins de Prévention,
 - Action de prévention avec la mutuelle MGEFI sur le thème de l'audition,
 - Accueil dans les écoles de formation (Noisy et Noisiel) et insertion du handicap dans le module CMFI pour les nouveaux arrivants.

L'accessibilité numérique est un objectif majeur de la Convention. L'objectif est de renforcer la sensibilisation des acteurs informatiques aux enjeux numériques. L'IGPDE en liaison avec la CRIPH vont aborder plus systématiquement l'accessibilité dans le cadre des formations sur la réalisation de sites web.

Courant 2018, une formation destinée aux développeurs informatiques sera proposée, certains en ont bénéficié cette année. Enfin, l'IGPDE intégrera l'accessibilité à certaines formations bureautiques, destinées à l'ensemble des agents des Ministères de Bercy.

Même si cette Convention n'est pas encore à la hauteur de toutes nos demandes, FO Finances est favorable à son adoption par le FIPHFP pour que vive la politique ministérielle du handicap à Bercy au bénéfice des agents en situation de handicap. Pour FO Finances il ne s'agit en aucun cas d'un blanc-seing.

FO Finances continuera le combat pour qu'aucune aide ne soit diminuée ou remise en cause, pour que les locaux soient accessibles, pour que les chefs de service et les agents bénéficient de formation.

FO Finances regrette que le recrutement par concours soit marginal et que la voie contractuelle du recrutement soit prépondérante.

Pour **FO Finances**, le manque de Médecins de Prévention, les réductions de crédits, les restructurations incessantes, sont un obstacle pour faire vivre une véritable politique ministérielle volontariste en faveur des personnels en situation de handicap.

FO Finances a réitéré sa demande de mise en œuvre effective de l'étude concernant les potentielles discriminations dans le déroulement de carrière des agents en situation de handicap.

FO Finances a rappelé que cette étude qui devait être réalisée fin 2010 puis reportée à 2013, n'a jamais vu le jour ! Nous en sommes encore à la méthodologie : pour **FO Finances** il est largement temps d'avancer sur le sujet !

FO Finances a tenu à faire part de son refus de travailler dans l'urgence, tel a été le cas sur ce dossier, et a demandé des réunions beaucoup plus en amont afin d'avoir le temps nécessaire pour étudier les dossiers dans l'intérêt des agents.

Cette méthode de travail a été actée et le Secrétariat Général s'est engagé à organiser des groupes de travail thématiques. **FO Finances** en attend des engagements et des mises en œuvre concrètes pour le recrutement, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.